



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE

Département de l'aménagement,
de l'équipement et du logement

Le Conseiller d'Etat

DAEL
Aménagement du territoire
Rue David-Dufour 5
Case postale 22
1211 Genève 8

Aux partis politiques,
représentants communaux,
groupements et associations concernés

N/réf : 303.ASC.cpe

Genève, le 1^{er} juin 2005

Concerne : Concertation relative au périmètre d'aménagement coordonné (PAC) Bernex-Est

Madame, Monsieur,

En novembre 2004, le DAEL en partenariat avec le DIAE, le DEEE, ainsi qu'avec les communes de Bernex et Confignon, a engagé l'étude du PAC de Bernex-Est. Aujourd'hui, la commune d'Onex est également représentée au comité de pilotage (COPIL).

Le site de Bernex-Est constitue un des emplacements identifiés par le plan directeur cantonal comme une poche résiduelle de la zone agricole. Ce secteur pourrait constituer une extension urbaine par l'implantation d'activités, moyennant la démonstration de l'existence d'un intérêt général à construire en déclassant à cet endroit.

Si cette démonstration peut être apportée, le COPIL validera la poursuite du PAC (en octobre 2005) et les études se poursuivront avec des mandats d'études parallèles d'urbanisme, afin d'aboutir à un plan directeur de quartier validé par les autorités communales et par le Conseil d'Etat et à des projets de lois de modification de limite de zone.

Un groupe de concertation, regroupant les représentants des milieux concernés aussi bien au niveau cantonal que communal, devra se réunir à plusieurs reprises lors du processus d'élaboration du projet, en commençant par les études nécessaires à la démonstration que le déclassement de ce périmètre répond à un besoin d'intérêt général explicite.

C'est à ce titre que je vous prie de me faire savoir si vous acceptez de participer à une telle démarche et, le cas échéant, de désigner un représentant pour le séminaire initial qui se tiendra le

**mardi 21 juin 2005 de 16h00 à 19h00,
au Pavillon sportif du Signal FC, chemin du Signal à Bernex.**

./.